VILLE DE
PARIS

INFORMATION
D23SGVP-110585

Exercice du droit de préemption urbain concernant l'immeuble situé 47, rue de la Fontaine au Roi et 4, rue Deguerry, à Paris 11e.

La Maire de Paris

Vu les articles L. 210-1, L. 210-2, L. 211-1 et suivants et L. 213-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° DU 2006-127 des 16 et 17 octobre 2006 instaurant le droit de préemption urbain sur les zones U du plan local d'urbanisme et sur les périmètres des plans de sauvegarde et de mise en valeur du Marais (3e et 4e arrondissements) et du 7e arrondissement,

Vu les délibérations du Conseil de Paris n° 2011 DLH 89 des 28, 29 et 30 mars 2011 et n° 2015 DLH 19 des 9, 10 et 11 février 2015 ayant respectivement approuvé et modifié le Programme Local de l'Habitat en vigueur ainsi que le cadre des actions à mettre en œuvre pour le mener à bien ;

Vu la délibération du Conseil de Paris du 3 juillet 2020 délégant à la Maire de Paris la compétence pour l'exercice des droits de préemption définis par le code de l'urbanisme,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue en Mairie de Paris le 20 juillet 2023 portant sur l'immeuble cadastré section AE n° 78 situé 47 rue de la Fontaine au Roi et 4 rue Deguerry à Paris 11e, propriété de la société SWISS LIFE PRESTIGIMMO ;

Vu l'avis du Service Local du Domaine de Paris du 7 septembre 2023 ;

Considérant que le 11e arrondissement se caractérise par un taux de logements sociaux de 14,9 % au 1er janvier 2022 et que l'accroissement de la part de logements sociaux constitue un des objectifs de la politique de l'habitat dans cet arrondissement afin de se rapprocher du seuil de 25 % fixé par l'article L302-5 du code de la construction et de l'habitation ;

a, par décision du 15 septembre 2023, exercé le droit de préemption urbain, au prix déclaré dans la déclaration d'intention d'aliéner de 9 426 000 € en valeur « partiellement occupé », en ce compris une commission de 75 408 € HT à la charge du vendeur sur :

L'immeuble situé 47 rue de la Fontaine au Roi et 4 rue Deguerry à Paris 11e

en vue de réaliser à cette adresse un programme d'environ 12 logements locatifs sociaux et un local d'activité.

Pour la Maire de Paris et par délégation
La Secrétaire Générale de la Ville de Paris

Marie VILLETTE

Date de mise en ligne : le 19 septembre 2023